

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc.

Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

LE SERVICE

La Cellule Energie traite les demandes relatives aux problèmes d'arriérés et veille à l'application des mesures de protection du consommateur en matière d'énergie (gaz et électricité).

VOTRE MISSION

- → Vous accompagnez les personnes en situation d'impayé dans le suivi social de leur dossier auprès des fournisseurs, en favorisant une approche humaine et structurée
- → Vous mobilisez les dispositifs de protection prévus par la législation régionale, afin de garantir les droits des usagers
- → Vous menez des enquêtes sociales approfondies et évaluez la situation budgétaire avec discernement
- → Vous proposez une prise en charge adaptée de la dette (totale ou partielle), avec ou sans remboursement, selon les besoins et les possibilités
- → Vous effectuez des visites à domicile lorsque cela s'avère nécessaire pour compléter l'analyse sociale
- → Vous contribuez activement aux actions de prévention et assurez leur suivi dans une logique de soutien durable

VOTRE PROFIL

- → Vous disposez d'un diplôme de Bachelier d'Assistant Social
- → Vous faites preuve d'éthique et êtes capable de coopérer avec divers profils
- → Vous êtes orienté résultats/solutions
- → Vous disposez d'une bonne intelligence émotionnelle
- → La connaissance de la législation relative aux CPAS est un atout
- → Vous parlez français et/ou néerlandais (brevet TravaillerPour (Selor) ou disposé à l'obtenir)

OFFRE ET AVANTAGES

- → Contrat de remplacement à temps plein
- → Possibilité de formation continue (interne et externe)
- → Prise en charge des frais de déplacement
- → Régime congé attrayant
- → Chèques-repas
- → Horaire flexible
- → Assurance hospitalisation collective
- → Service social collectif (indemnités, primes lors d'événements)
- → Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- → Possibilité de télétravail (après 6 mois, maximum 2 jours/semaine) + indemnité
- → Echelle barémique BH (min. 34.290€ brut/an sans expérience/38.147€ brut/an 5 ans d'expérience)

Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?



Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par mail à <u>recrutement@cpas-anderlecht.brussels</u> avant le 22 octobre 2025, en mentionnant la référence 2025/090.

Pour plus de détails concernant la fonction et les compétences requises, le descriptif de poste est disponible sur simple demande, par mail.